

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{ER} MARS 2021

Conseillers en exercice : 27

Convocation du 22.02.2021

Présents à la séance : 23

Présents : Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Johan DURQUE

Absents excusés : Patricia DA CUNHA (pouvoir à Gilles COUVIDAT) - Fabrice PORCHERON (pouvoir à Chantal CORDELIER) - Sandro Filipe MARTINS (pouvoir à Géraldine PLANTARD) - Inès DIAS (pouvoir à Laurent ECHALIER)

Secrétaire de séance : MEREAU Philippe

DELIBERATION N°10**OBJET : DESIGNATION D'UN ELU DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS SUITE A LA REPRESENTATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION**

Le Rapporteur rappelle la délibération du CCAS en date du 29 juin 2020 relative à la représentation des différents membres au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social, qui précise que celui-ci doit être composé d'autant de membres élus du Conseil Municipal que de membres issus d'Associations.

Dans la perspective de la future intégration de la Régie de Territoire au sein du Conseil d'Administration du CCAS, il convient de désigner un élu municipal pour siéger à cette instance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE : Carole BILLARD** pour représenter la Municipalité au Conseil d'Administration du CCAS.

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

- 5 MARS 2021

Pour **LE MAIRE**, par délégation
Renaud VIBERT, DGS

Fait à Le Breuil,
le 1^{ER} MARS 2021

Chantal CORDELIER
Maire

